

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION PAUL MIRABEL »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 21 février au vendredi 27 février 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION PAUL MIRABEL », trois lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 places pour le spectacle de Paul Mirabel au Zénith d'Orléans, d'une valeur unitaire indicative de 47 € TTC.

Les places sont valables uniquement pour le spectacle du 4 mars 2026.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les gagnants devront se présenter à l'entrée de l'évènement munis du justificatif de gain et d'une pièce d'identité afin de récupérer leurs places.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.